Je souhaite déposer un dossier ?

NON

Aucun document n'est à transmettre

OUI

Mon supérieur hiérarchique me transmet par courriel : le courrier de lancement de campagne destiné aux agents promouvables, ainsi que ma fiche de proposition d'inscription, transmis par la DMGRH.

Je constitue mon dossier avec :

- Ma fiche de proposition d'inscription au tableau d'avancement
- Un état récapitulatif des emplois successifs occupés (annexe C2bis), que je complète et signe*
- Un organigramme fonctionnel et un organigramme hiérarchique
- Un curriculum vitae personnalisé

Mon supérieur hiérarchique :

- Rédige un rapport d'aptitude professionnelle (annexe C3), en concertation avec la direction de la structure, et me le fait signer*
- Vise* l'intégralité de mes documents (y compris l'annexe C2bis), hormis ma fiche d'inscription et mon curriculum vitae

La direction de ma structure :

- Vise* le rapport d'aptitude professionnelle (annexe C3)
- Me remet une copie de mon dossier complet, par l'intermédiaire de mon supérieur hiérarchique, par voie électronique ou en main propre
- Transmet mon dossier dématérialisé à la DMGRH dans les délais fixés.

* Visa via signature électronique possible